

Année universitaire 2018-2019

MASTER
Droit Economie et Gestion
Mention management
Parcours **Contrôle de gestion et systèmes d'information**
Finalité professionnelle
Formation en alternance (M1 et M2)

Cadre règlementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/article/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

SEMESTRE 1 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Théorie des organisations	5	5	CT 100%	CT 100%
Business English (1)	4	4	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Management de projet	4	4	CT 100%	CT 100%
Management stratégique	3	3	CT 100%	CT 100%
Management industriel	5	5	CT 100%	CT 100%
Outils de gestion et de communication	4	4	CT 100%	CT 100%
Comportement du consommateur	5	5	CC 30%, CT 70%	CT 100%

SEMESTRE 2 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Rapport d'alternance	3	3	CT 100% (E et O)	CT 100%
Business English (2)	4	4	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Projet professionnel	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Fiscalité	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion fondamental	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion avancé	3	3	CT 100%	CT 100%
Normes IFRS et consolidation	4	4	CC 30%, CT 70%	CT 100%
Comptabilité approfondie	4	4	CT 100%	CT 100%
Systèmes d'information	3	3	CT 100%	CT 100%
Droit des affaires	3,5	3,5	CT 100%	CT 100%

SEMESTRE 3 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
IFRS : key concepts and issues	3	3	CC 30%, CT 70%	CT 100%
Analyse financière prévisionnelle	2	2	CT 100%	CT 100%
Excel / VBA	2	2	CT 100%	CT 100%
Optimisation des coûts et budgets	2,5	2,5	CT 100%	CT 100%
Risk management	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Organisation et SI	3	3	CT 100%	CT 100%
Gestion de projet SI	2	2	CT 100%	CT 100%
ERP SAP	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion industriel	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion dans les services	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion social	2	2	CT 100%	CT 100%
Management – Développement personnel	3	3	CT 100%	CT 100%
Pratiques stratégiques des entreprises	2	2	CT 100%	CT 100%

SEMESTRE 4 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
English for management control and TOEIC (a)	3	3	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Contrôle et comportements	2	2	CT 100%	CT 100%
Approche critique du CG et des SI (séminaire de recherche)	3	3	CT 100%	CT 100%
Managerial Economics	2	2	CT 100%	CT 100%
Droit des affaires	2	2	CT 100%	CT 100%
Gestion financière approfondie	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion des investissements	2	2	CT 100%	CT 100%
Pilotage de la performance	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion dans les banques et assurances	2,5	2,5	CT 100%	CT 100%
Projets tutorés	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Professionnalisation (note d'alternance)	1	1	CT 100%	
Mémoire professionnel	5	5	CT 100% (E et O)	CT 100%

(a) En complément de la note d'examen terminal, l'obtention d'un score minimal de 700 pour l'examen TOEIC est obligatoire pour valider le semestre 4.

L'alternance est organisée sur les deux ans selon le mode suivant : 2 jours à l'université (lundi et mardi) et 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi et vendredi), sauf exceptions en M1 pour tutorat encadré ou périodes d'examens.

La mission en entreprise se déroule sur les deux années, dès la signature du contrat d'alternance. Elle fait l'objet d'un suivi par un tuteur en entreprise et un référent universitaire (coaching). Elle repose également sur des réunions entre le tuteur en entreprise et l'apprenti qui signent un contrat d'évolution (un sur chaque année du master car la mission doit faire l'objet d'une évolution entre la première et la deuxième année), signé également par le référent universitaire, ainsi que des documents d'évaluation.

La mission en entreprise est évaluée en M1 et en M2. En M1, elle est évaluée sur rédaction et soumission d'un rapport d'alternance et d'une soutenance orale de ce rapport, permettant de faire un retour d'expérience sur la première année d'apprentissage, en lien avec les enseignements de M1. L'évaluation intègre également une note, donnée par le tuteur en entreprise, visant à évaluer le comportement et les aptitudes et compétences professionnelles de l'étudiant. L'évaluation du rapport, celle de la soutenance orale et celle du tuteur d'entreprise comptent respectivement pour 50%, 25% et 25% de la note finale.

En M2, il est demandé aux étudiants de faire un mémoire professionnel qui traitera d'une problématique actuelle dans le champ du contrôle de gestion et des systèmes d'information, faisant appel à la fois à la littérature et à leur mission en entreprise. Le mémoire professionnel fait l'objet également d'une soutenance orale.

Par ailleurs, en M2, la professionnalisation est évaluée conjointement par le tuteur en entreprise et le référent universitaire (chacun met une note comptant pour 50% de la note finale), visant à évaluer le comportement et les aptitudes et compétences professionnelles de l'étudiant.

(1) Est-il prévu une 2^{ème} session ? : OUI, sauf pour l'UE professionnalisation (note d'alternance) en M2

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **OUI**

*L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC **non validés** ? : **OUI**

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2^{ème} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{ème} session :

-La meilleure des 2 notes entre la 1^{ère} session et la 2^{ème} session est retenue : **NON**

-La note de la 2^{ème} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{ème} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{ème} session : **Note = 0**

* **En cas d'absence en contrôle continu : note de 0 sur 20 au contrôle continu.**

Règles particulières (supprimer les mentions inutiles) :

*Existe-t-il des notes « seuil » pour la validation des semestres ? **OUI**. La note seuil est de 6/20 pour toutes les UE pour le M1 et le M2, sauf pour le rapport d'alternance en M1 et le mémoire professionnel en M2 pour lesquels la note seuil est de 10/20.

*Existe-t-il un passage conditionnel en M2 ? : **NON**

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : **NON**

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise :

Les 2 semestres de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne du 1^{er} semestre et du 2^{ème} semestre de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : La note seuil est de 6/20 pour toutes les UE du M1, sauf pour le rapport d'alternance pour lequel la note seuil est de 10/20.

Mode d'obtention du diplôme de Master :

Les 4 semestres de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne des 4 semestres de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Le 3^{ème} semestre et le 4^{ème} semestre de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne du 3^{ème} semestre et du 4^{ème} semestre de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : La note seuil est de 6/20 pour toutes les UE pour le M1 et le M2, sauf pour le rapport d'alternance en M1 et le mémoire professionnel en M2 pour lesquels la note seuil est de 10/20.

Y a-t-il compensation entre semestres ? : NON

Mode d'attribution de la mention du diplôme :

*Maîtrise : La mention attribuée résulte de la moyenne des 2 semestres : **OUI**

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne des 4 semestres : **NON**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du 3^{ème} semestre et du 4^{ème} semestre : **OUI**

*Y a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « Passable » : 10/20 =< Note < 12/20

*Mention « Assez Bien » : 12/20 =< Note < 14/20

*Mention « Bien » : 14/20 =< Note < 16/20

*Mention « Très Bien » : Note >= 16/20

Redoublement

* en M1 : le redoublement des apprentis est soumis au code du travail en alternance.

* en M2 : Le redoublement est soumis à l'avis du jury. Les décisions de refus sont motivées auprès des étudiants en faisant la demande.

Année universitaire 2018-2019

MASTER
Droit Economie et Gestion
Mention management
Parcours **Contrôle de gestion et systèmes d'information**
Finalité professionnelle

Formation initiale (M1) et Formation en alternance ou continue (M2)

Cadre règlementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/article/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

SEMESTRE 1 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Théorie des organisations	5	5	CT 100%	CT 100%
Business English (1)	4	4	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Management de projet	4	4	CT 100%	CT 100%
Management stratégique	3	3	CT 100%	CT 100%
Management industriel	5	5	CT 100%	CT 100%
Outils de gestion et de communication	4	4	CT 100%	CT 100%
Comportement du consommateur	5	5	CC 30%, CT 70%	CT 100%

SEMESTRE 2 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Rapport d'alternance	3	3	CT 100% (E et O)	CT 100%
Business English (2)	4	4	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Projet professionnel	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Fiscalité	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion fondamental	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion avancé	3	3	CT 100%	CT 100%
Normes IFRS et consolidation	4	4	CC 30%, CT 70%	CT 100%
Comptabilité approfondie	4	4	CT 100%	CT 100%
Systèmes d'information	3	3	CT 100%	CT 100%
Droit des affaires	3,5	3,5	CT 100%	CT 100%

OPTION - DU Professionnalisation = 6 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Au moins un stage de 6 mois	6	6	CT 100% (E et O)	

SEMESTRE 3 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
IFRS : key concepts and issues	3	3	CC 30%, CT 70%	CT 100%
Analyse financière prévisionnelle	2	2	CT 100%	CT 100%
Excel / VBA	2	2	CT 100%	CT 100%
Optimisation des coûts et budgets	2,5	2,5	CT 100%	CT 100%
Risk management	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Organisation et SI	3	3	CT 100%	CT 100%
Gestion de projet SI	2	2	CT 100%	CT 100%
ERP SAP	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion industriel	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion dans les services	2	2	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion social	2	2	CT 100%	CT 100%
Management – Développement personnel	3	3	CT 100%	CT 100%
Pratiques stratégiques des entreprises	2	2	CT 100%	CT 100%

SEMESTRE 4 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
English for management control and TOEIC (a)	3	3	CC 50%, CT 50%	CT 100%
Contrôle et comportements	2	2	CT 100%	CT 100%
Approche critique du CG et des SI (séminaire de recherche)	3	3	CT 100%	CT 100%
Managerial Economics	2	2	CT 100%	CT 100%
Droit des affaires	2	2	CT 100%	CT 100%
Gestion financière approfondie	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion des investissements	2	2	CT 100%	CT 100%
Pilotage de la performance	3	3	CT 100%	CT 100%
Contrôle de gestion dans les banques et assurances	2,5	2,5	CT 100%	CT 100%
Projets tutorés	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Professionnalisation (note d'alternance)	1	1	CT 100%	
Mémoire professionnel	5	5	CT 100% (E et O)	CT 100%

(b) En complément de la note d'examen terminal, l'obtention d'un score minimal de 700 pour l'examen TOEIC est obligatoire pour valider le semestre 4.

L'option DU "Professionnalisation" implique de faire son master 1 sur deux années universitaires. Cette option offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un ou deux stages de 6 mois, après les deux semestres de cours de M1. Le succès aux épreuves disciplinaires de M1 permet de capitaliser 60 ECTS. Au retour de l'année de professionnalisation, l'étudiant se voit délivrer le titre intermédiaire de maîtrise relatif au master 1 et en cas de note supérieure à 10 à son (ses) stage(s) le DU "Professionnalisation".

Le DU "Professionnalisation" est évalué sur rédaction et soumission d'un (des deux) rapport(s) de stage et d'une soutenance orale du rapport d'un stage, permettant de faire un retour sur les compétences professionnelles acquises en lien avec les enseignements de M1. L'évaluation intègre également une note donnée par le (les) tuteur(s) en entreprise, visant à évaluer le comportement et les aptitudes et compétences professionnelles de l'étudiant. Dans le cas où un seul stage est effectué, l'évaluation du rapport, celle de la soutenance orale et celle du tuteur d'entreprise comptent respectivement pour 50%, 25% et 25% de la note finale. Dans le cas où deux stages sont effectués, l'évaluation des rapports, celle de la soutenance orale et celle des tuteurs d'entreprise comptent respectivement pour 60%, 20% et 20% de la note finale.

Pour les étudiants désirant faire un stage optionnel en M1, il est évalué par un rapport de stage présentant de façon succincte l'entreprise, les missions, les réalisations et recommandations, ainsi qu'un bilan et une analyse personnelle. Le stage étant optionnel, il ne donne pas droit à des ECTS.

L'alternance est organisée en deuxième année selon le mode suivant : 2 jours à l'université (lundi et mardi) et 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi et vendredi).

La mission en entreprise commence dès la signature du contrat d'alternance. Elle fait l'objet d'un suivi par un tuteur en entreprise et un référent universitaire (coaching). Elle repose également sur des réunions entre le tuteur en entreprise et l'apprenti qui signent un contrat d'évolution (signé également par le référent universitaire), ainsi que des documents d'évaluation.

La mission en entreprise est évaluée par un mémoire professionnel en M2. Il est demandé aux étudiants de faire un mémoire professionnel qui traitera d'une problématique actuelle dans le champ du contrôle de gestion et des systèmes d'information, faisant appel à la fois à la littérature et à leur mission en entreprise. Le mémoire professionnel fait l'objet également d'une soutenance orale.

Par ailleurs, en M2, la professionnalisation est évaluée conjointement par le tuteur en entreprise et le référent universitaire (chacun met une note comptant pour 50% de la note finale), visant à évaluer le comportement et les aptitudes et compétences professionnelles de l'étudiant.

(1) Est-il prévu une 2^{ème} session ? : OUI, sauf pour le DU Professionnalisation et pour l'UE professionnalisation (note d'alternance) en M2

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **OUI**

*L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC non validés ? : **OUI**

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2^{ème} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{ème} session :

-La meilleure des 2 notes entre la 1^{ère} session et la 2^{ème} session est retenue : **NON**

-La note de la 2^{ème} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{ème} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 2^{ème} session : **Note = 0**

* **En cas d'absence en contrôle continu : note de 0 sur 20 au contrôle continu.**

Règles particulières :

*Existe-t-il des notes « seuil » pour la validation des semestres ? **OUI**. La note seuil est de 6/20 pour toutes les UE pour le M1 et le M2, sauf pour l'évaluation du stage dans le cadre du DU Professionnalisation en M1 et pour le mémoire professionnel en M2 pour lesquels la note seuil est de 10/20.

*Existe-t-il un passage conditionnel en M2 ? : **NON**

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : **NON**, sauf pour les étudiants en DU professionnalisation en 2017-18, qui seront soumis au processus de sélection pour l'entrée en M2.

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise :

Les 2 semestres de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne du 1^{er} semestre et du 2^{ème} semestre de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : **Note seuil de 6/20 pour toutes les UE sauf pour l'évaluation du stage dans le cadre du DU Professionnalisation pour lequel la note seuil est de 10/20.**

Mode d'obtention du diplôme de Master :

Les 4 semestres de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne des 4 semestres de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Le 3^{ème} semestre et le 4^{ème} semestre de ce diplôme doivent avoir été validés : **OUI**

La moyenne du 3^{ème} semestre et du 4^{ème} semestre de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : **Note seuil de 6/20 pour toutes les UE du M1 et du M2, sauf pour l'évaluation du stage dans le cadre du DU Professionnalisation et pour le mémoire professionnel de M2 pour lesquels la note de 10/20 est requise.**

Y a-t-il compensation entre semestres ? : NON

Mode d'attribution de la mention du diplôme :

*Maîtrise : La mention attribuée résulte de la moyenne des 2 semestres : **OUI**

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne des 4 semestres : **NON**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du 3^{ème} semestre et du 4^{ème} semestre : **OUI**

*Y a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « Passable » : $10/20 \leq \text{Note} < 12/20$

*Mention « Assez Bien » : $12/20 \leq \text{Note} < 14/20$

*Mention « Bien » : $14/20 \leq \text{Note} < 16/20$

*Mention « Très Bien » : $\text{Note} \geq 16/20$

Redoublement

En M1 : le redoublement est soumis à l'avis du jury. Les décisions de refus sont motivées auprès des étudiants en faisant la demande.

En M2 : Le redoublement est soumis à l'avis du jury. Les décisions de refus sont motivées auprès des étudiants en faisant la demande.